

### Sous-section 1.—Administration des subventions à l'hygiène

Le Programme national d'hygiène, inauguré en 1948, offrait à l'origine dix subventions fédérales aux provinces aux fins d'étendre et de consolider les services d'hygiène publique et les services hospitaliers. Neuf d'entre elles étaient des subventions à caractère continu: elles avaient respectivement pour objet la construction d'hôpitaux, la formation professionnelle, l'hygiène publique en général, les recherches sur l'hygiène publique, l'hygiène mentale, la lutte antituberculeuse, la lutte anticancéreuse, la lutte antivénérienne et les enfants infirmes. Une subvention affectée aux relevés sur les services de santé s'est terminée en 1953 lorsque les relevés des provinces eurent été complétés. En 1953, à la suite d'un examen des cinq premières années de fonctionnement du programme, trois nouvelles subventions ont été instituées: elles étaient destinées à l'hygiène maternelle et infantile, à la réadaptation fonctionnelle et aux services de laboratoire et de radiologie.

En 1958, l'aide fédérale au titre de la subvention à la construction d'hôpitaux a été portée à \$2,000 par lit (y compris lits pour traitement actif, pour maladies chroniques et mentales et pour tuberculose), soit au double du montant de la subvention précédemment accordée pour les lits de traitement actif. De plus, le gouvernement fédéral a mis à la disposition des provinces des fonds allant jusqu'au tiers du coût des travaux approuvés de modification et de réfection des installations existantes, à condition que les provinces y contribuent dans une proportion au moins égale à l'apport fédéral.

A compter de l'année financière 1960-1961, on a effectué une nouvelle répartition et une fusion de certaines subventions pour assouplir les modalités de l'aide et en même temps pour affecter des sommes plus importantes aux programmes qui demandent un supplément de fonds. Il a fallu également effectuer des mises au point en ce qui concerne les services recevant certaines subventions, par exemple, les services de laboratoire et de radiologie et de lutte anticancéreuse maintenant subventionnés au titre du programme d'assurance-hospitalisation. Le total des crédits affectés est resté à peu près le même, mais le nombre de subventions a été ramené à neuf. La subvention à l'hygiène publique en général a été augmentée de près de \$5,500,000 et les domaines précédemment couverts par deux subventions différentes, à savoir la subvention aux services de laboratoire et de radiologie et la subvention à la lutte antivénérienne, lui ont été incorporés. La subvention à la réadaptation fonctionnelle et la subvention destinée aux enfants infirmes ont été fusionnées et les crédits affectés à la subvention résultante ont été accrus de plus d'un million de dollars. La subvention à l'hygiène mentale a été augmentée de plus de \$1,500,000 et les subventions à la formation professionnelle et aux recherches sur l'hygiène publique se sont accrues d'environ \$1,250,000 chacune. Les crédits attribués à la lutte antituberculeuse ont été réduits de près de \$750,000 et les subventions à l'hygiène maternelle et infantile et à la lutte anticancéreuse ont été réduites de montants moindres. Les subventions à la formation professionnelle et aux recherches sur l'hygiène publique, qui étaient auparavant des sommes fixes, sont devenues proportionnelles au nombre d'habitants, afin que leur augmentation suive celle de la population.

A venir jusqu'au 11 mars 1962, de l'aide pour la construction d'hôpitaux avait été approuvée à l'égard de 101,322 lits, 12,633 berceaux, 20,495 lits d'infirmières et 663 lits d'internes, ainsi qu'à l'égard de locaux dans des cliniques et des laboratoires communautaires. Environ 33,694 travailleurs sanitaires avaient été formés ou recevaient une formation spéciale et plus de 6,500 autres étaient employés sous un régime de subvention fédérale. La proportion des subventions globales versée directement aux provinces ne cesse de s'accroître. Les sommes versées en 1961-1962 ont totalisé \$48,999,753 ou 89 p. 100 du montant disponible; l'utilisation moyenne au cours des quatorze années du programme a été de 76 p. 100.